

Lyon, le 27 novembre 2019,

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE FIN 2019

### Le 25 novembre, les 35 élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) du Rhône ont tenu leur Assemblée Générale (AG) à Lyon.

Cette Assemblée Générale s'est déroulée en présence d'**Emmanuel AUBRY**, Préfet, Secrétaire général, Préfet délégué pour l'égalité des chances, de **Bruno PEYLACHON**, Vice-président du Conseil départemental en charge du partenariat territorial, des fonds européens et des relations avec les chambres consulaires et les acteurs économiques, de **Fouziya BOUZERDA**, Adjointe au Maire de Lyon, déléguée au commerce, à l'artisanat et au développement économique, de **François ROYER**, Conseiller du 2<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon, délégué à la Vie économique et sociale, à l'Histoire et à la mémoire et de **Philippe GRANDJEAN**, Directeur départemental adjoint de la Protection des Populations.

**L'occasion d'évoquer les impacts de la loi PACTE et la transformation de la CMA du Rhône.**

#### UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE FRAGILISÉ

A la suite de la mise en place de la loi Pacte, les diverses Chambres Consulaires voient leurs missions changer et leur financement diminuer. Comme pour les CCI, cette nouvelle loi tend à changer les rôles des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA). En effet, le caractère obligatoire du Stage de préparation à l'installation (SPI) est supprimé et l'enregistrement des contrats d'apprentissage ne sera plus géré par les CMA. Ces mesures fragilisent la santé économique de la CMA du Rhône. Ainsi, cela représente plus d'un million d'euros d'activités en moins, soit, environ 15% du chiffre d'affaire.

La baisse significative, ces dernières années, de la fiscalité reversée aux CMA et la diminution importante des redevances d'immatriculation viennent renforcer cette précarité budgétaire. Cette situation contraint les chambres consulaires à devenir des prestataires de services soumis à la concurrence du marché pour l'essentiel de leur offre de service.

#### DES RÉPONSES INNOVANTES AUX ATTENTES DES ARTISANS

Devant ces nombreux défis, le réseau des CMA ne souhaite pas diminuer ses moyens pour le développement des petites entreprises, la promotion de la transmission et l'apprentissage des métiers.

De ce fait, la CMA du Rhône s'est rapprochée de divers acteurs comme l'Etat, la Région AURA, la Métropole, le Département du Rhône, la Ville de Lyon pour entamer une stratégie du « faire ensemble ».

#### CONTACT PRESSE

Claire CHAUSSE - 04 72 43 51 94

c.chausse@cma-lyon.fr

www.cma-lyon.fr     

Pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône, ces changements sont également une opportunité pour poursuivre sa volonté de transformation. Au-delà d'un appui et d'un accompagnement auprès des artisans, la CMA du Rhône s'emploie à placer ses clients au cœur de chacune de ces offres. Elle propose de nouvelles dynamiques, de nouveaux services innovants (la Plateforme, la Passerelle, CMA Académie...) et une offre repensée pour répondre aux attentes des artisans (Pass CMA Liberté).

## LES ARTISANS DE DEMAIN

En plus d'une profonde transformation, la CMA du Rhône souhaite contribuer à la construction de l'Artisanat de demain. Pour ce faire, elle accompagne les Centres de Formation d'Apprentis dans l'élargissement de leur mission, elle rencontre les futurs talents lors de « La journée de l'Artisanat » avec une sensibilisation des collégiens aux métiers artisanaux et, enfin, elle s'implique pleinement dans les Worldskills 2020, 2021 et 2023. Les championnats du monde des métiers (dont la finale sera organisée à Lyon en 2023), participent à la reconnaissance de l'apprentissage comme voie d'excellence. Au-delà de l'impact et de la valorisation de l'apprentissage en France, les finales internationales Worldskills permettent également de montrer au monde entier les « pépites », ambassadeurs et porte-paroles de l'excellence à la française.

Véritable vitrine, les Worldskills constituent aussi une réelle opportunité de promotion du territoire, son savoir-faire, son dynamisme, son art de vivre pour attirer les talents du monde entier dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Lyon accueillera également la finale française dès 2020.

**Il est primordial que les apprentis du Rhône soient présents pour ce rendez-vous incontournable. Les inscriptions pour les candidats régionaux de moins de 23 ans sont ouvertes jusqu'au 16 décembre 2019.**

## La CMA du Rhône en quelques chiffres

40 000 entreprises ( +5000 en un an),  
45 000 chefs d'entreprises,  
18 000 formalités réalisées (créations, sessions, modifications),  
2 000 accompagnements à la création d'entreprise,  
+ de 3000 heures d'accompagnement aux entrepreneurs,  
15 000 000 d'euros de financement pour les TPE artisanales du Rhône,  
+ 8% de contrats d'apprentissage,  
87% des artisans sont satisfaits des prestations délivrées par la CMA et 91% sont prêt à recommander la CMA.

## CONTACT PRESSE

Claire CHAUSSE - 04 72 43 51 94

c.chausse@cma-lyon.fr

www.cma-lyon.fr     